Envoyé en préfecture le 21/10/2020
Reçu en préfecture le 21/10/2020
Affiché le
ID : 076-247600620-20201015-DEL2020_10_15-DE

Millésime : 2020 - Feuillet n° _____

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE

DEPARTEMENT DE LA SEINE MARITIME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU JEUDI 15 OCTOBRE 2020

Délibération n° **DEL2020_10_15**
Intitulé : **BUDGET ANNEXE OFFICE DE TOURISME - DECISION MODIFICATIVE N° 1**
Finances - Finances - Décisions budgétaires

*

L'an deux mille vingt , le quinze octobre, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Yvetot Normandie s'est réuni à la salle des Quatre Saisons à Ste Marie des Champs, sous la Présidence de Monsieur Gerard CHARASSIER, président, en session ordinaire. Les convocations et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers communautaires le 9 octobre 2020. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Maison de l'intercommunalité le 9 octobre 2020.

Nombre de conseillers en exercice : 46 Présents : 33 Représentés : 9

Présents :
Monsieur Gerard CHARASSIER, Monsieur Jacques CAHARD, Monsieur Sylvain GARAND, Monsieur Didier TERRIER, Madame Virginie BLANDIN, Monsieur Eric RENEE, Monsieur Dominique MACE, Monsieur Claude BELLIN, Madame Stephanie ETIENNE, Madame Martine LEBORGNE, Monsieur Louis EUDIER, Madame Celine DAMBRY, Monsieur Lionel GAILLARD, Monsieur Vincent LEMETTAIS, Monsieur Gerard LEGAY, Madame Odile DECHAMPS, Monsieur Michael DODELIN, Monsieur Jean Marc DOUCET, Madame Sandrine NORDET, Madame Natacha BOS, Monsieur Gilles COTTEY, Madame Josiane GILLE, Monsieur Emile CANU, Monsieur Francis ALABERT, Madame Herleane SOULIER, Monsieur Christophe ADE, Madame Lorena TUNA, Monsieur Florian LEMAIRE, Monsieur Arnaud MOUILLARD, Monsieur Jean Francois LE PERF, Madame Denise HEUDRON, Monsieur Thierry SOUDAIS, Madame Catherine DUCHESNE

Absents :
Monsieur Raphael DIRAND, Monsieur Jean Louis LUC, Monsieur Pascal LEBORGNE, Monsieur Laurent BENARD

Absents représentés :
Madame Francoise DENIAU donne pouvoir à Monsieur Gerard CHARASSIER, Monsieur Eric CARPENTIER donne pouvoir à Madame Celine DAMBRY, Madame Regine HAUZAY donne pouvoir à Monsieur Gerard LEGAY, Monsieur Remy PATIN donne pouvoir à Monsieur Alain LOPEZ, Monsieur Mario DEMAZIERES donne pouvoir à Madame Odile DECHAMPS, Madame Yvette DUBOC donne

Envoyé en préfecture le 21/10/2020
Reçu en préfecture le 21/10/2020
Affiché le
ID : 076-247600620-20201015-DEL2020_10_15-DE

pouvoir à Monsieur Jean Francois LE PERF, Madame Marie Claude HERANVAL donne pouvoir à Madame Herleane SOULIER, Madame Charlotte MASSET donne pouvoir à Monsieur Michael DODELIN, Madame Dominique TALADUN donne pouvoir à Monsieur Thierry SOUDAIS

Administration:
Madame Jannick LEFEVRE, Monsieur Thomas LANFRAY, Monsieur Romain LEFEBVRE, Monsieur Mick LEROY, Monsieur Sébastien DUARTE,

Monsieur Vincent LEMETTAIS est nommé secrétaire de séance.

*

Monsieur Didier TERRIER soumet au Conseil Communautaire le rapport suivant :

Afin d'accroître le développement touristique du territoire, la Communauté de Communes a décidé de créer un site internet dédié à la promotion tourisme.

Des crédits ont alors été prévus à la section d'investissement du budget Office de Tourisme.

Lors de la saisie du budget primitif, ces crédits ont été imputés au chapitre 021 immobilisations corporelles.
S'agissant d'une dépense non « physique », il convient de reporter ces crédits au chapitre 020 immobilisations incorporelles.

* *

Compte tenu des éléments présentés, et en conclusion, il est proposé

vu le Code général des collectivités territoriales,
vu le budget primitif du budget annexe Office de Tourisme délibéré le 19 décembre 2019,
considérant que la décision a été présentée en Conseil d'exploitation de l'office de tourisme intercommunal le 12 octobre 2020,
considérant le rapport présenté,
considérant que le projet
A reçu un avis favorable en Bureau du 29/09/2020

Article 1er – D'adopter la décision modificative n°1 au budget annexe Office de Tourisme, résumée comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
Chap / Article	Fonction	Libellé	Montant	Chap / Article	Fonction	Libellé	Montant
021	95	Immobilisations corporelles	-30 000,00 €				
020	95	Immobilisations incorporelles	30 000,00 €				
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT			0,00 €	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT			0,00 €

Envoyé en préfecture le 21/10/2020
Reçu en préfecture le 21/10/2020
Affiché le
ID : 076-247600620-20201015-DEL2020_10_15-DE

Millésime : 2020 - Feuillet n° _____

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide d'accepter les conclusions sus-exposées et de les convertir en délibération

Résultat du vote : unanimité

Ont signé au Registre les membres présents à la séance.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Pour extrait conforme,
Monsieur le Président, Gerard CHARASSIER

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE

Envoyé en préfecture le 21/10/2020
Reçu en préfecture le 21/10/2020
Affiché le
ID : 076-247600620-20201015-DEL2020_10_15-DE